

BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don de €
à l'ordre de Association diocésaine de Sens
à renvoyer à
Association diocésaine de Sens
7, rue Française - CS 287
89005 Auxerre cedex

pour la création de la résidence Sénior en la Cité-Saint-Loup, Briennon-sur-Armançon

Nom
Prénom
Adresse.....
.....
Code postal
Ville
Téléphone
Paroisse
Courriel

Je donne en ligne:
<https://donnons-yonne.catholique.fr/chantiers/>

DONNÉES PERSONNELLES

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles:

j'autorise l'Association diocésaine de Sens et les partenaires du projet à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Mes données seront conservées tant que j'aurai un contact régulier avec l'Église catholique.

je n'autorise pas l'Association diocésaine de Sens et les partenaires du projet à collecter et utiliser mes données personnelles.

À Signature:

Le

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :



Association Résidence Saint-Loup
19 bis, av. Joséphine Normand
89210 Briennon-sur-Armançon
Mme Émilie Blandin - accueil
Tél : 03 86 56 13 72



Création
d'une résidence
sénior
en la Cité
Saint-Loup

BRIENNON-SUR-ARMANÇON

CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE SERVICE SÉNIOR DANS UN ENVIRONNEMENT VERDOYANT ET SÉCURISANT

L'Association Résidence Saint-Loup, engage, en accord avec le diocèse, des travaux d'aménagement pour créer la première de ses Résidences services: la "Maison Georges Gilson".

Celle-ci se compose de 8 logements situés dans l'ancienne annexe du château des archevêques avec des espaces de vie de 20 à 37 m², pour personnes autonomes. Chaque studio comprendra tout le confort et les aménagements adaptés à son public. Il comportera un accès de plain-pied, donnant directement sur un parking avec certaines places réservées.

Au rez-de-chaussée, les résidents disposeront d'un espace ouvert au public, véritable tiers-lieu, comprenant notamment une salle associative équipée "multimédia" permettant toutes sortes de réunions et de manifestations culturelles, une cafétéria donnant la possibilité de prendre des repas en y invitant ses proches et une épicerie-rencontre avec un petit coin bar.

Cette résidence est ainsi insérée dans un magnifique parc de 11 hectares, tout en étant proche du centre-ville et de ses commerces. Elle est incluse dans la Cité Saint-Loup comprenant l'EHPAD "Hameau la Loupière", l'école Saint-Loup et AVL (Animations vacances Loisirs), un véritable espace de vie qui favorise des échanges intergénérationnels réguliers.

L'avantage pour les résidents est de pouvoir vivre leur vie en toute autonomie, tout en disposant de la plateforme de services que

gère l'Association Résidence Saint-Loup, avec son EHPAD, situé juste à proximité avec ses équipes de professionnels, son réseau sanitaire, ses activités d'animation et de loisirs, l'accès à sa chapelle, et également de bénéficier des services à domicile de l'association: ADOMSERVICE (service de soin et d'accompagnement à domicile) - ADOMREPAS.

Pour permettre de proposer ce lieu de vie à nos aînés religieux ou laïcs, une souscription est donc ouverte pour soutenir le financement de ces travaux ainsi que les équipements de ses résidences. ♦



COÛT DU PROJET

Devis global 1 891 661 €

Les dons transitent par le diocèse pour le reçu fiscal et sont reversés en totalité à l'Association Résidence Saint-Loup pour le financement du projet.

Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, si vous faites un don de 120 €, cela ne vous coûtera que 40,80 €. À réception de votre don, un reçu fiscal vous sera adressé sous quelques semaines.

En ce qui concerne les déductions pour l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et l'impôt société, vous pouvez contacter:

Vincent Dano: 0386729386
economie@diocese89.fr

Le jardin dont profiteront les résidents de la "Maison Georges Gilson".

